
PRÉVENTION DU RISQUE CHIMIQUE

La démarche de prévention

Principes de la démarche de prévention

La démarche de prévention des risques repose sur 9 principes inscrits dans le Code du travail (art. L4121-2).

- 1) Eviter les risques
- 2) Evaluer les risques
- 3) Combattre les risques à la source
- 4) Adapter le travail à l'homme
- 5) Tenir compte de l'évolution de la technique
- 6) Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins
- 7) Planifier la prévention
- 8) Prendre des mesures de protection collective en priorité sur la protection individuelle
- 9) Donner les instructions adaptées aux travailleurs

Éviter les risques

Eviter les risques c'est supprimer le danger ou l'exposition au danger.



Exemple :

Situation de travail : chauffage d'une solution à la flamme d'un bec bunsen.



<http://tpepremiere-s.e-monsite.com/pages/content/la-fermentation/les-experiences.html>

Situation dangereuse : manipulation d'objets inflammables à proximité du bec bunsen

Danger : Flamme du bec bunsen

Domage : incendie, brûlures

Action de prévention : Utiliser une plaque chauffante, bec électrique, ...

Évaluer les risques

- ➔ Etape clé de la démarche de prévention : pour lutter efficacement contre les risques, il faut les connaître.
- ➔ Le **document unique** retranscrit l'évaluation des risques et les actions de prévention à mettre en oeuvre.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DU ou DUER) est un outil essentiel de la démarche de prévention.

Il est obligatoire depuis 2001 (décret n°2001-1016 du 5 novembre 2001) et figure dans dans le code du travail à l'article R4121-1.

L'employeur transcrit et met à jour dans un document unique les résultats de l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs à laquelle il procède en application de l'article L4121-3.

Combattre les risques à la source

Intégrer la prévention le plus en amont possible, notamment dès la conception des lieux de travail, des équipements ou des modes opératoires.

Exemples sur le risque chimique au laboratoire ?

Lors de la conception d'une salle de laboratoire :

- ➔ Prévoir une aération suffisante des locaux
- ➔ Intégrer des hottes à extraction
- ➔ Prévoir un local de stockage séparé de la salle de préparation
- ➔ Installer des armoires ventilées

Adapter le travail à l'homme

Concevoir des postes de travail, choisir des équipements et mettre en place des méthodes de travail pour limiter le travail monotone, cadencé ou pénible.

Exemples :

- ➔ Prévoir une hauteur de paillasse adaptée à la taille des personnes qui travaillent (prévoir le cas d'une personne à mobilité réduite qui se déplace en fauteuil)
- ➔ Ne pas stoker des produits chimiques à une hauteur supérieure à 1,6 m
- ➔ Prévoir un évier suffisamment haut si celui-ci doit servir au nettoyage de la verrerie afin d'éviter des troubles musculo-squelettiques liés à la posture lors de cette activité

Tenir compte de l'évolution de la technique

Assurer une veille technologique pour mettre en place des moyens de prévention en phase avec les évolutions techniques et organisationnelles.

Exemple :

Tenir compte de l'évolution des connaissances scientifiques sur les produits chimiques et leurs effets sur la santé pour assurer un étiquetage et des moyens de protection adaptés à une utilisation dans de bonnes conditions de sécurité.

Remplacer ce qui est dangereux par ce qui ne l'est pas ou par ce qui l'est moins

Eviter l'utilisation de procédés ou de produits dangereux lorsqu'un même résultat peut être obtenu avec une méthode ou un produit présentant des dangers moindres.

Exemples :

- ➔ Utiliser une peinture sans solvant
- ➔ Remplacer un solvant cancérogène par un produit moins nocif :
 - Remplacer l'utilisation de l'hexane (toxique pour la reproduction de catégorie 2) par le cyclohexane qui ne comporte pas cette classe de danger.
- ➔ Utiliser la solution la plus diluée possible en adéquation avec le protocole

Sources d'informations :

Des fiches d'aide à la substitution sont disponibles sur le site web de l'INRS.

Ces fiches indiquent pour certains produits dangereux des produits de substitution possibles en fonction de l'usage du produit.

Planifier la prévention

Intégrer dans un ensemble cohérent la technique, l'organisation du travail, les conditions de travail, les relations sociales et l'environnement. En cas d'intervention de plusieurs entreprises sur un même lieu, organiser la prévention en commun.

Prendre des mesures de protection collective

L'employeur doit donner la priorité aux mesures de protection collective. L'utilisation des équipements de protection individuelle intervient uniquement en complément des protections collectives si elles se révèlent insuffisantes.

Exemple :

- ➔ Travailler sous une hotte plutôt que de porter un masque de protection respiratoire à cartouche.

Donner les instructions appropriées aux travailleurs

Donner aux salariés les informations nécessaires à l'exécution de leurs tâches dans des conditions de sécurité optimales.

Fournir les éléments nécessaires à la bonne compréhension des risques encourus et associer les travailleurs à la démarche de prévention.

Exemples de mise en oeuvre au laboratoire :

- ➔ Consacrer une séance avec les élèves sur les dangers au laboratoire
- ➔ Afficher les consignes de sécurité pour le travail au laboratoire
- ➔ Afficher un rappel des éléments d'étiquetage
- ➔ Adapter les informations à l'âge et aux compétences des élèves

INRS - 9 principes généraux de prévention. <http://www.inrs.fr/accueil/demarche/abc/pgp.html>

INRS - Nouvelle fiche pour repérer les cancérogènes. <http://www.inrs.fr/accueil/header/actualites/nouvelles-far-fas.html>